



Loire : un tissu industriel de PME en reconversion

Département historiquement industriel, la Loire le reste aujourd'hui, malgré une chute de 43 % des emplois de ce secteur en 25 ans. La main-d'œuvre ligérienne est moins qualifiée, du fait du poids de ses secteurs traditionnels que sont la métallurgie et le textile. Dans la Loire, plus du tiers des emplois de l'industrie se situent dans des PME. Celles-ci ont une assise essentiellement locale, puisque 90 % de leurs salariés travaillent pour une entreprise majoritairement départementale. L'emploi est concentré dans des secteurs produisant relativement moins de richesse. Mais les résultats économiques des PME ligériennes supportent la comparaison avec celles des autres régions travaillant dans les secteurs de la métallurgie et du textile, secteurs en cours de modernisation dans la Loire.

Serge Maury, Henri Lavergne, Insee

La Loire hérite d'un passé industriel important. À partir du XIX^e siècle, le bassin houiller de Saint-Étienne, deuxième de France, contribue grandement à l'industrialisation de la région. Cette présence a permis l'essor de la sidérurgie et de la métallurgie, suivi d'une diversification dans l'armement. Au fil des ans, la Loire a connu des reconversions importantes. Ainsi, la métallurgie et la sidérurgie ont pu compenser pendant quelque temps la destruction massive d'emplois de la fin des houillères à partir des années 1950. Le textile s'est développé à partir d'un savoir-faire dans la rubanerie. Mais l'industrie du métal et du textile connaît des difficultés à partir des années 1970, subissant la concurrence étrangère et le manque d'investissement. D'une manière générale, l'ensemble des secteurs a également enregistré des pertes d'emploi sous l'effet des gains de productivité.

D'importantes pertes d'emplois industriels dans la Loire

La Loire a connu une crise industrielle aiguë, perdant 37 000 emplois dans le secteur manufacturier ces 25 dernières

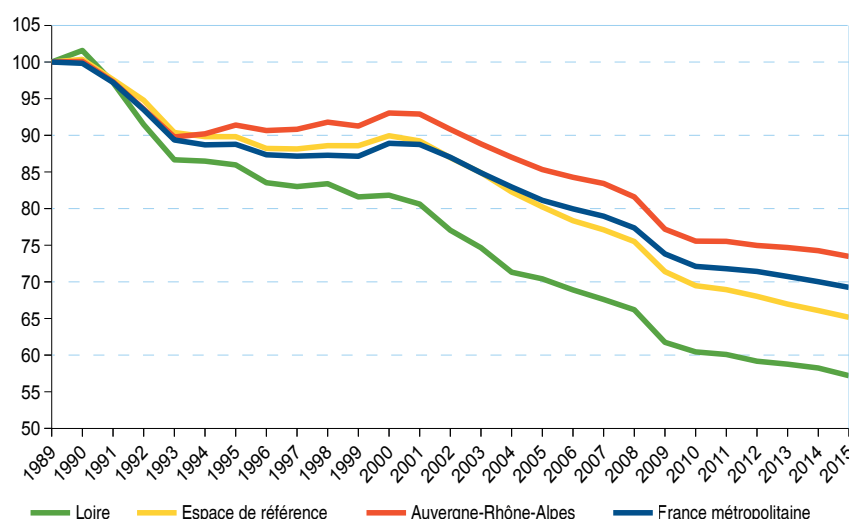
années. Avec près de 43 % de pertes d'emplois industriels entre 1989 et 2015, la Loire a souffert plus gravement que la région (- 27 %). La baisse est également plus forte que dans d'autres départements présentant des caractéristiques économiques similaires (- 33 %) (espace de référence,

méthodologie). Après la crise de 1993, l'emploi industriel continue de chuter dans la Loire, alors qu'ailleurs il reste stable jusqu'en 2000 (*figure 1*).

Ce sont les secteurs industriels traditionnels qui ont connu les suppressions d'emplois les plus importantes, avec une ampleur

1 Une chute continue de l'emploi industriel ligérien depuis 1989

Évolution de l'emploi industriel en fin d'année (base 100 en 1989)



Source : Insee, estimations d'emploi, emploi total (salariés et non salariés)

plus élevée dans la Loire qu'ailleurs. Ainsi, la métallurgie a perdu 9 000 emplois dans le département, soit une chute de 57 %, contre - 32 % pour la zone de référence. Dans la fabrication de machines et équipements, la baisse atteint 5 000 emplois, soit 60 % de ses effectifs (contre - 40 % dans les départements de comparaison). Les pertes dans l'industrie textile sont encore plus fortes car trois quarts des emplois de l'industrie textile ligérienne ont disparu. L'ampleur est toutefois similaire à l'évolution dans le référentiel, comme dans le reste de la France. À ces pertes industrielles s'est ajouté le déclin de moitié des emplois agricoles (- 6 000 emplois non salariés) durant cette période.

La tertiarisation de l'économie du département, en partie due à un mouvement d'externalisation de certaines activités de l'industrie vers les services, ne compense que difficilement ces pertes. En 25 ans, l'emploi salarié de la Loire n'augmente que légèrement (+ 4 %), quand les départements de comparaison connaissent une progression de 9,5 % et la région de + 22 %. L'emploi salarié peine encore à retrouver son niveau d'avant la dernière crise économique de 2008. La Loire présente ainsi, fin 2015, un déficit de 14 000 emplois par rapport à 2007. Le taux de chômage augmente et la Loire se place dans le premier quart des départements métropolitains ayant la plus forte proportion de demandeurs d'emploi de longue durée (46,2 % au 1^{er} trimestre 2018 contre 43,4 % pour la région).

Un département qui reste centré sur ses activités historiques

Malgré ces pertes d'emplois très importantes, la Loire reste un département industriel de poids, avec 48 000 emplois salariés fin 2015. La part de l'industrie parmi les emplois salariés est de 19 %, contre 16 % en Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui place la Loire parmi le cinquième département français les plus industriels.

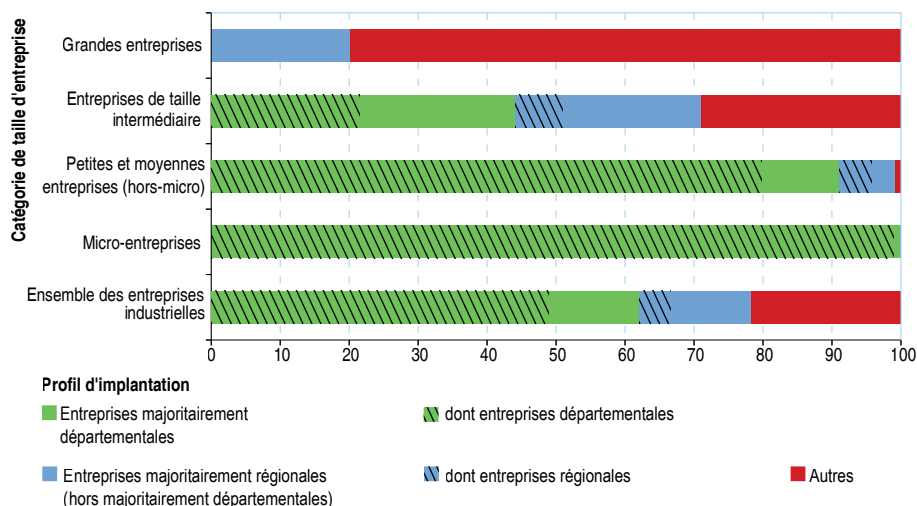
L'industrie ligérienne s'organise principalement autour de quelques secteurs économiques que l'on peut qualifier de traditionnels. La métallurgie représente près du quart de l'emploi salarié industriel (23 %), deux fois plus que pour l'ensemble de la France métropolitaine. En nombre d'emplois, la Loire est le quatrième département français pour ce secteur (derrière le Nord, la Haute-Savoie et le Rhône). L'autre spécificité est la place que le secteur textile continue à occuper dans l'économie manufacturière (9 % contre 3 % pour la France métropolitaine).

Une main-d'œuvre moins qualifiée liée au poids des secteurs traditionnels

Ces secteurs, plus présents dans la Loire, sont pourvoyeurs d'emplois relativement peu qualifiés. Le secteur manufacturier ligérien se démarque donc par une forte proportion

2 Six salariés sur dix travaillent dans une entreprise majoritairement départementale

Répartition des salariés des entreprises industrielles présentes dans la Loire selon la taille de l'entreprise en France et son profil d'implantation (en %)



Note de lecture : 62 % des salariés des entreprises industrielles de la Loire travaillent dans une entreprise majoritairement départementale, c'est-à-dire dont au moins la moitié des salariés sont localisés dans le département. Parmi eux, 49 % travaillent dans des entreprises départementales, c'est-à-dire dont au moins 8 salariés sur 10 sont localisés dans le département. Parmi les autres entreprises (dont moins de la moitié des salariés travaillent dans la Loire), certaines sont majoritairement régionales (au moins la moitié de leurs effectifs sont situés en Auvergne-Rhône-Alpes) et parmi elles certaines sont régionales (80 % de leurs effectifs au moins travaillent dans la région). Champ : effectif dans la Loire en équivalent temps plein (hors salariés intérimaires) des entreprises industrielles.

Sources : Insee, Clap 2015, Lifi 2015 - statistiques annuelles d'entreprises 2015

d'ouvriers (58 % des effectifs) et une plus faible part de professions intermédiaires (20 %) et de cadres (11 %).

En cela, la Loire ressemble aux départements de référence. En revanche, elle se différencie d'autres départements plus grands, notamment ses voisins le Rhône et l'Isère. Seulement 30 % de la main-d'œuvre industrielle est ouvrière dans le Rhône et près de 25 % des effectifs sont des cadres dans ces deux départements. Leurs industries sont plus diversifiées et mieux positionnées dans des secteurs de pointe (chimie et pharmacie dans le Rhône, industries électriques et électroniques dans l'Isère). La métallurgie ne pèse ainsi que pour 11 % des salariés de l'industrie rhodanienne. La moins grande concentration de centres de recherche et de développement dans la Loire explique également le poids plus faible de cadres.

Un tissu de PME bien implantées

La deuxième caractéristique de l'industrie ligérienne est l'importance du tissu des petites et moyennes entreprises (PME, hors micro-entreprises). Ainsi, 39 % des salariés de l'industrie de la Loire travaillent dans des PME, contre 32 % dans la zone de référence et 25 % en métropole. Si l'on classe les départements français selon le poids des PME dans l'effectif salarié de l'industrie, la Loire arrive en 9^e position. En Auvergne-Rhône-Alpes, la Haute-Loire est le seul département qui présente un tissu de PME industrielles encore plus important (près de 45 % des salariés). La proportion de salariés travaillant dans une PME ligérienne dépasse les 50 % dans le secteur métallurgique et dans l'industrie textile.

Cette importance des PME et cette faiblesse relative des grandes entreprises sont en partie liées à la disparition des grands groupes qui avaient porté l'économie du territoire dans les années 1960 et 1970 (Manufrance et Creusot-Loire notamment). Du fait des faillites consécutives aux crises industrielles du tournant des années 1970 et 1980, le département s'est vu privé de l'effet d'entraînement de ces grandes entreprises et les économies locales se sont restructurées autour d'un tissu dense de PME.

L'emploi industriel salarié des PME se situe essentiellement autour de Saint-Étienne, le long des vallées du Gier et de l'Ondaine et de l'axe routier jusqu'à Montbrison. Il est présent dans une moindre mesure autour de Roanne. Les premiers secteurs présents dans le sud du département sont la métallurgie et la fabrication de machines, qui y emploient respectivement 5 300 et 1 400 salariés en équivalent temps plein (ETP). L'industrie textile, avec 2 100 salariés dans les PME, est très présente dans le nord.

Les PME industrielles présentes dans la Loire ont une assise essentiellement locale

La répartition géographique des salariés d'une entreprise, comme le lieu du siège de l'entreprise (*encadré*), peuvent influencer ses décisions économiques. Le profil d'implantation, qui peut varier d'une grande dispersion géographique des salariés à une concentration plus locale, est très différent selon la taille de l'entreprise. Les salariés des entreprises industrielles de la Loire, toutes tailles confondues, travaillent pour 62 %

d'entre eux dans une entreprise majoritairement départementale (*définitions*), c'est-à-dire dont plus de la moitié des effectifs se situent dans la Loire (*figure 2*). Les PME industrielles sont encore plus fortement ancrées dans le territoire, avec plus de 90 % de leurs salariés employés par des PME majoritairement départementales. Afin de caractériser les performances économiques des entreprises dites ligériennes, nous nous focaliserons par la suite sur celles majoritairement implantées dans le département.

PME ligériennes : des activités nécessitant beaucoup de main-d'œuvre et produisant moins de richesses

Quel que soit le territoire, la performance des entreprises, notamment industrielles, dépend fortement du secteur d'activité. Les indicateurs de taux de valeur ajoutée, de productivité apparente du travail ou encore de marge (*définitions*) sont généralement plus élevés dans les industries plus automatisées comme l'industrie chimique, qui emploie aujourd'hui relativement moins de main-d'œuvre que la fabrication de matériels divers.

Dans la Loire, les PME majoritairement départementales sont surtout concentrées sur des secteurs nécessitant beaucoup de main-d'œuvre mais produisant moins de richesse (*figure 3*), telles que la métallurgie, le textile, la fabrication de machines et d'équipements mais aussi la fabrication de denrées alimentaires. La productivité apparente du travail ne s'élève qu'à 55 k€/ETP pour les PME du textile et à 64 k€/ETP pour la métallurgie et la fabrication de denrées alimentaires. En revanche, elle s'approche de 100 k€/ETP pour les équipements électriques, peu présents dans le département.

Ces industries traditionnelles gardent un poids important dans la richesse produite sur le territoire en termes de valeur ajoutée. Mais, produisant moins de richesse que d'autres

secteurs, leur poids dans la valeur ajoutée est un peu plus faible que celui dans l'emploi. Ainsi, l'industrie métallurgique, prépondérante dans l'ensemble de l'économie ligérienne, représente 31 % des effectifs mais 29 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des PME industrielles ligériennes.

Industrie traditionnelle : des secteurs concurrentiels en renouveau

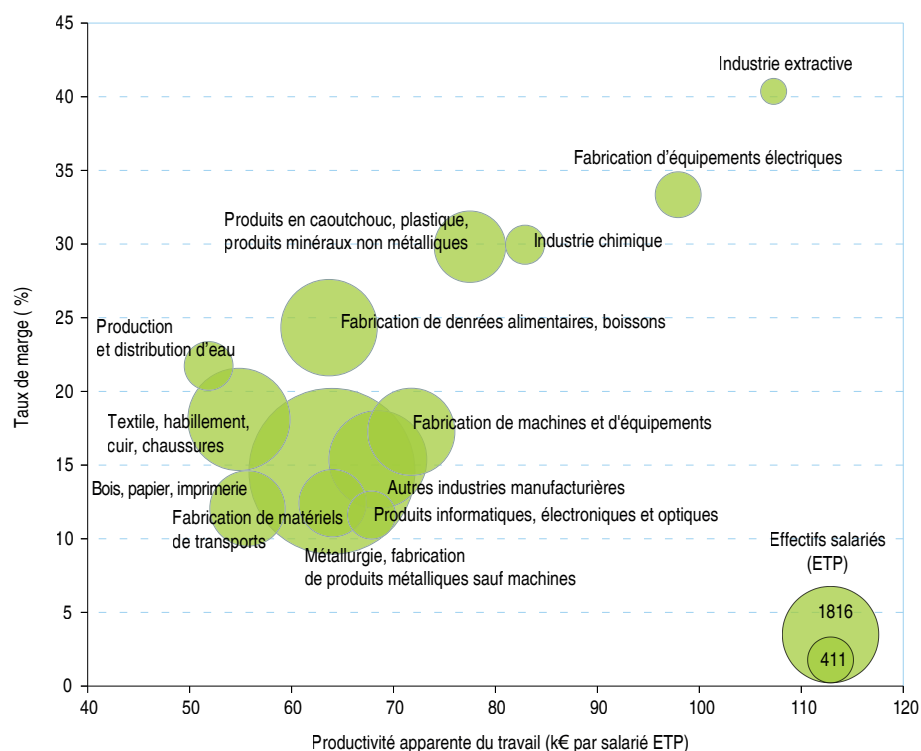
Toutefois, dans les secteurs traditionnels de la métallurgie et du textile, les résultats économiques des PME ligériennes supportent

la comparaison avec celles des autres régions. Ainsi, la productivité apparente du travail dans la métallurgie (64 k€/ETP) est meilleure que celle mesurée dans l'espace de référence (60,3 k€/ETP) (*figure 4*), mais aussi que celle du Rhône (63,5 k€/ETP).

L'industrie textile est un deuxième secteur d'importance pour la Loire, puisque la part de sa valeur ajoutée parmi les PME industrielles (9 %) est trois fois plus importante dans le département que dans l'ensemble de la France métropolitaine. Loin des images d'Épinal héritées de la révolution industrielle,

3 Peu d'emplois dans les secteurs à forte valeur ajoutée

Emploi salarié industriel des PME majoritairement dans la Loire par sous-secteur selon le taux de marge et la productivité apparente du travail



Champ : effectif en France métropolitaine en équivalent temps plein (hors salariés intérimaires) des PME industrielles implantées majoritairement dans la Loire.

Sources : Insee, Clap 2015, Lifi 2015 – statistiques annuelles d'entreprises 2015

4 Une productivité apparente du travail plus élevée dans la Loire qu'en France

Part de la valeur ajoutée et productivité des PME pour trois secteurs clés de l'industrie ligérienne

		Ensemble de l'Industrie	Métallurgie, fabrication de produits métalliques sauf machines	Textile, habillement, cuir, chaussures	Fabrication de machines et d'équipements
Part de la valeur ajoutée dégagée par le secteur (en %)	Loire	100,0	28,6	9,3	8,9
	Espace de référence	100,0	22,7	5,8	7,6
	Rhône	100,0	19,5	5,9	12,8
	France	100,0	9,8	2,6	5,3
Productivité apparente du travail (en k€/ETP)	Loire	69,2	64,0	54,8	71,7
	Espace de référence	68,3	60,3	51,8	70,4
	Rhône	70,4	63,1	56,5	82,3
	France	65,8	63,5	54,0	69,4

Note de lecture : le secteur de la métallurgie est important dans la Loire puisqu'il représente 28,6 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des PME industrielles (contre 22,7 % dans la zone de référence et 9,8 % en France). De plus, les PME ligériennes de la métallurgie sont plus productives que la moyenne, avec 64 k€ par emploi équivalent temps plein contre 60,3 k€/ETP dans la zone de référence et 63,5 k€/ETP en France.

Champ : valeur ajoutée et effectif en France métropolitaine en équivalent temps plein (hors salariés intérimaires) des PME industrielles implantées majoritairement dans la Loire.

Sources : Insee, Clap 2015, Lifi 2015 – statistiques annuelles d'entreprises 2015

le textile ligérien est une industrie moderne et technologique, tournée vers le secteur médical ou sportif (production de bas de contention, textiles techniques, etc.) ou le domaine du luxe. Les entreprises textiles technologiquement innovantes sont parties prenantes du pôle de compétitivité Techtera Auvergne-Rhône-Alpes. Cette forte position se reflète dans certains indicateurs économiques. En effet, si le secteur textile apparaît comme l'un des moins productifs par salarié (55 k€/ETP dans la Loire et 57 k€/ETP dans le Rhône), son taux de marge atteint 18 % pour les PME textiles ligériennes, contre 13 % en métropole.

Enfin, la fabrication de machines et d'équipements pèse autant dans la valeur ajoutée des PME ligériennes que le textile. La production apparente du travail de ce secteur (72 k€/ETP) dépasse légèrement le niveau constaté dans les départements de référence. En revanche, il reste inférieur à celle du Rhône (82 k€/ETP), qui en fait une de ces spécialités. ■

Méthodologie

Les données économiques de la Loire sont comparées ici à celles de la région et à un **espace de référence**. Cet espace est un ensemble de neuf départements : Ardennes, Charente, Eure, Loire, Haute-Loire, Maine-et-Loire, Haute-Saône, Saône-et-Loire et Vosges. Il s'agit des départements métropolitains ayant des caractéristiques proches en ce qui concerne la part de l'emploi industriel et la part des demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus). Pour ces deux indicateurs, ces départements sont situés dans le premier quart des valeurs les plus élevées.

La nomenclature utilisée pour les secteurs d'activité économique est la NAF rev.2 2008, nomenclature agrégée en 38 postes (A38).

Pour 48 % des salariés de la métallurgie, le siège de leur entreprise est situé dans la région

Le lieu du centre de décision économique dont dépend une entreprise est un facteur important pour le territoire dans lequel elle est implantée. Le groupe Casino reste l'un des seuls grands groupes à posséder son siège social dans la Loire, à Saint-Étienne. Aujourd'hui, 36 % des salariés ligériens de l'industrie travaillent pour une entreprise dont le siège est situé en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans les départements de la zone de référence, ce sont 27 % des salariés qui dépendent d'un siège situé dans leur région respective. Mais, avec 22 % des salariés dans une entreprise dont le siège se trouve à l'étranger (une proportion similaire à celle de l'ensemble de la région et de la zone de référence), l'industrie ligérienne peut sembler dans certains cas loin des lieux de décision. Néanmoins, elle peut par la même occasion bénéficier d'accès facilité à des marchés internationaux.

Dans certaines industries, les centres de décision sont massivement implantés en Auvergne-Rhône-Alpes. C'est le cas pour 48 % des salariés du secteur clé de la métallurgie, alors que dans la zone de référence 39 % des salariés de la métallurgie dépendent d'un siège situé dans leur région. L'industrie textile de la Loire est aussi notablement sous contrôle régional (42 % de ses effectifs travaillent pour un siège situé en Auvergne-Rhône-Alpes), comme les industries du caoutchouc et du plastique (46 %). À l'inverse, 39 % des salariés fabriquant des machines sont employés dans une entreprise dont le siège est à l'étranger et 42 % dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.

Définitions

La loi de modernisation de l'économie de 2008 définit l'entreprise comme la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes (approche économique et non juridique).

Les **petites et moyennes entreprises** (PME) sont les entreprises qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes et, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 M€ ou un total de bilan n'excédant pas 43 M€. Parmi elles, les **micro-entreprises** (micro) occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 M€. Par commodité, on appelle PME dans le texte les PME hors micro.

Une entreprise est majoritairement implantée dans le département (entreprise **majoritairement départementale**) lorsque plus de 50 % de ses salariés y sont localisés. Une entreprise est considérée comme **départementale** quand au moins 80 % de ses salariés travaillent dans le département. De la même façon, on parle d'entreprise régionale ou majoritairement régionale selon la proportion de ses salariés situés dans la région.

L'effectif pris en compte, sauf précision d'emploi total, est l'**effectif salarié**.

Pour le calcul des ratios économiques, l'emploi pris en compte est l'emploi **en équivalent temps plein (ETP)**, c'est-à-dire prenant en compte le temps de travail de chaque salarié au cours de l'année 2015. Il ne comprend pas les ETP employés en intérim.

L'étude des ratios économiques porte sur les entreprises du secteur marchand non agricole et non financier.

La **valeur ajoutée (VA)** exprime la richesse qu'une entreprise crée du fait de son activité courante. Elle est égale à la valeur de sa production diminuée de la consommation intermédiaire (valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production).

La **productivité apparente du travail** rapporte la valeur ajoutée hors taxes à l'effectif salarié en ETP.

L'**excédent brut d'exploitation (EBE)** est égal à la VA, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

Le **taux de marge** rapporte l'EBE à la VA produite par l'entreprise. Il mesure la part de la richesse qui revient à l'entreprise.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- « Les entreprises de taille intermédiaire dynamisent les secteurs clés de l'industrie », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 56, avril 2018
- « Les établissements de Saint-Étienne Métropole versent les deux tiers des salaires payés dans la Loire », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 53, février 2018
- « Les entreprises en France », *Insee Références*, édition 2017
- « Industrie : sept secteurs clés dans un tissu industriel varié », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 8, octobre 2014
- « Mutations économiques de la Loire : des effets positifs récents sur l'emploi », *La Lettre Insee Rhône-Alpes* n° 165, mars 2012

